

Message de l'Association des Parents d'Elèves

Nous, parents au sein du collège

Le rôle des parents d'élèves, composante de la communauté éducative, est essentiel : il est représentant institutionnel ou acteur d'animations.

Le parent représentant institutionnel :

- au **conseil d'administration** du collège : il débat et vote la définition du projet d'établissement, le règlement intérieur, le budget de l'établissement, la dotation horaire globale ; le parent représentant au conseil d'administration est élu ;
- au **conseil de discipline** : examine les dossiers qui lui sont soumis et participe à la séance
- à la **commission éducative** : avec les enseignants et l'administration, il propose des solutions afin d'apporter une aide à un collégien en difficulté scolaire et comportementale ;
- à la **commission permanente** : préalable à un conseil d'administration, il étudie des dossiers particuliers.
- A la **commission d'éducation à la santé et à la citoyenneté** : ouverte également aux parents non élus, il étudie et propose un plan d'action visant à promouvoir la citoyenneté, à informer sur la sexualité et sur les mesures pour enrayer les conduites addictives

Sur présentation de l'association des parents d'élèves, une liste des parents désignés pour siéger aux **conseils de classe** est proposée à l'administration du collège.

L'association des parents d'élèves du collège « Val de Rance » est affiliée à la fédération des conseils des parents d'élèves (FCPE) ; de ce fait, elle est représentée au niveau des instances départementales.

Le parent acteur d'animations :

L'Association des Parents d'Elèves organise ou participe à :

- Un forum des métiers
- Les portes ouvertes
- Le cross du collège
- Un groupement d'achat des fournitures scolaires
- Des conférences à l'usage des parents d'élèves
- Des animations diverses : ventes pour soutenir les activités du collège, activités culturelles, participation aux animations locales, etc.

Nous sommes tous bénévoles ; nous avons besoin de vous pour partager ces tâches et des moments de convivialité.

Une Assemblée Générale se déroulera au collège

le jeudi 15 septembre 2022 à 20 h 30.

Rejoignez nous !

Pour tout renseignement, vous pouvez nous adresser un message à : a pevdr@gmail.com

L'Association des Parents d'Elèves du collège Val de Rance